

Éducateur

SER

ASSISES ROMANDES DE L'ÉDUCATION

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2012
UNIL/LAUSANNE-DORIGNY

ÉCOLE FOURRE-TOUT
OU
ÉCOLE POUR TOUS



LE PRIX DE L'INTÉGRATION

SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS **SER**

AMCOFF | AVECO | SAEN | SEJ | SEJB | SPFF | SPG | SPV | SPVAL
AVEC LA FAPERT ET LA FED, ET LA PARTICIPATION DE LA CIIP

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: WWW.LE-SER.CH

Qui a dit?

Une manière de se replonger un peu dans la torpeur estivale et les jeux stupides qui nous sont proposés pour la traverser sans encombre: un quiz sur des citations célèbres! Leurs auteurs sont évidemment tous actifs au sein de l'école neuchâteloise et apprécieront comme il se doit vos marques de sympathie si vous les reconnaissez. Dans le doute, lisez les réponses dans le prochain numéro.

1. «La vie ne se calcule pas dans un tableau Excel où la dernière ligne nous dirait quoi faire. Les réponses à votre avenir ne se trouvent pas sur Google ou Yahoo. Il ne s'agit que d'outils.»

2. «Connaissant les rouages de l'administration cantonale et ayant développé un large réseau sur le plan intercantonal, M. X (nom connu de la rédaction) est parfaitement à même de reprendre les tâches inhérentes à la fonction.» (sl)

Marronnier d'été

Le cahier de vacances du RPN² fait son nid dans l'école neuchâteloise (du moins si l'on en croit la presse et le communiqué officiel qu'elle relaie sans distance critique aucune) et toujours aucune discussion sur la pertinence ou le bien-fondé du projet, ni sur les résultats de l'opération.

(sl)

¹ Cf. «Cahier à jeter» dans l'Educateur 8/2011 et «L'école qui ne ferme jamais» dans l'Educateur 8/2009. Au besoin, se rendre sur www.saen.ch → Educateur → Pages neuchâteloises.

² www.ne.ch/neat/documents/info_archives/TousCP_5983/lui2012_Dec2012_14259/Comm-CahierVacancesJuillet2012.pdf

Observatoire de l'intégration scolaire³

Après ses premières rencontres, l'OIS peut déjà établir quelques constats. Politiquement, il semble que le chef du DECS n'ait aucun intérêt à faire avancer le dossier intégration, principalement en raison des coûts engendrés par l'application de la PES et des mesures qui devraient être octroyées. Le double langage du chef est relevé. Aux parents, il affirme que ce sont les enseignants qui freinent; aux enseignants, il explique qu'on prendra le temps... En attendant, des intégrations se font sans cadre précis (à l'exception de l'élaboration de protocoles ponctuels et encore très rares de collaboration entre une institution et l'école ordinaire). Ces manœuvres dilatoires risquent de rendre le corps enseignant de plus en plus rétif aux changements voulus.

Les membres de l'OIS évoquent le phénomène de «glissement des populations», c'est-à-dire le fait qu'ils soient, dans leurs terrains respectifs, confrontés à des publics «nouveaux», qui étaient auparavant pris en charge dans d'autres structures. La rénovation des

filières aura également un impact sur l'intégration, notamment en raison de l'augmentation générale des effectifs de classe, qui compliqueront de toute évidence l'accueil d'élèves à besoins particuliers. D'autre part, l'appartenance à la classe spéciale sera encore plus stigmatisante dans une école sans filières qu'actuellement. La situation est confuse et il serait plus facile de pouvoir soit soutenir, soit s'opposer à un projet qui aurait des lignes claires et des conséquences identifiables... Face au blocage politique du dossier Intégration, l'OIS s'interroge sur l'opportunité d'approcher les groupes politiques du Grand Conseil, afin de les sensibiliser avant le vote sur la rénovation des filières au secondaire I. L'idée serait d'attirer l'attention des députés sur la transversalité des mutations du paysage scolaire neuchâtelois, eux qui sont généralement sollicités pour des thèmes cloisonnés et amenés à prendre des décisions sur la base de rapports préparés par ceux-là mêmes qui maintiennent le flou sur les questions liées à l'intégration...

Le groupe décide de poursuivre le recueil de récits d'expériences (www.saen.ch/news.php?item.1428.21) et, simultanément, de constituer un répertoire de questions à adresser aux autorités. Deux options peuvent alors se présenter. Premièrement, les

réponses aux questions sont de nature à rassurer les acteurs et les partenaires de l'école neuchâteloise. Deuxièmement, elles ne le sont pas, mais elles légitiment le groupe à alerter les députés. (ois/sl)

³ Pour la présentation de ce groupe de travail du SAEN, lire dans l'Educateur 2/2012 à la page 33.

Y a des questions que j'me pose

Une journaliste en formation a livré dans le dernier numéro de la publication de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel⁴ une chronologie impeccable des «événements du C2T», qui ont notamment eu pour conséquence qu'un collègue se fait désormais appeler «le professeur du Landeron». Tadam...

– **31 janvier 2012:** *Un enseignant du Collège secondaire des Deux Thielles au Landeron a une altercation avec trois de ses élèves difficiles. Ils l'accusent de violence. Les parents contactent la police. L'enseignant part en arrêt maladie pour surmenage.*

– **2 février:** *L'Express dévoile l'affaire.*

– **4 février:** *L'Express publie une interview exclusive de l'enseignant. Ses propos sont repris dans Le Matin.*

– **6 février:** *Manifestation des élèves pour témoigner leur soutien à l'enseignant. Ils se déplacent jusqu'à Neuchâtel pour rencontrer le chef du Département de l'éducation,*

Philippe Gnaegi, absent ce jour-là.

– **8 février:** Une (la?) mère d'un des élèves «battus» dépose une plainte pénale.

– **28 février:** Les enseignants du Landeron écrivent une lettre à P. Gnaegi pour dénoncer leurs conditions de travail.

– **29 février:** Deux des trois élèves difficiles sont intégrés dans un centre pédagogique.

– **16 avril:** L'enseignant reprend ses fonctions au collège.

– **10 mai:** La plaignante ne se présente pas à l'audience. La plainte est classée et l'enseignant acquitté.

Deux questions (au moins) demeurent. Qu'est-ce qu'un «élève difficile»? Les enseignants confrontés à des situations familiales critiques doivent-ils comprendre, à la lumière de cet épisode, qu'il est utile (voire nécessaire) de «péter les plombs» ou d'alerter les médias pour que les autorités compétentes envisagent le placement d'un élève «difficile» dans une institution? Questions subsidiaires: qu'attend-on exactement des «institutions» dans la «prise en charge» des élèves «difficiles» et qu'ont-elles à proposer? Comment peut-on être sûr qu'une «institution» offrira à l'«élève difficile» une «prise en charge» adéquate? Une certitude: trop de guillemets et trop peu de courage mènent à beaucoup de souffrances (pour les uns) et à beaucoup de

papiers et de pixels (pour les autres)... (sl)

⁴ www2.unine.ch/files/content/sites/ajm/files/shared/documents/AJM_journal2012.pdf

Enjeux patronymiques

Le bulletin de la HEP-BEJUNE, intitulé sobrement *Enjeux pédagogiques*, change de rédacteur en chef à la rentrée. Après le départ à la retraite de Pierre-Daniel Gagnebin, c'est Bernard Wentzel qui reprend les rênes de cette revue disponible librement sur le site de la HEP⁵. M. Wentzel remplaçant, selon ses dires, M. Gagnebin (*sic*), on se demande s'ils se connaissaient avant leur passage de témoin... Il est vraisemblable que l'un comme l'autre gagnent bien (*re-sic*) et que cela constitue somme toute un point commun qui gommara sans difficulté cet écart de langage. (sl)

⁵ www.hep-bejune.ch/boutique/enjeuxPedagogiques

Un nom, un style, une méthode

C'est Pierre-Yves Carnal qui reprendra la direction de l'Office de l'enseignement spécialisé. Sans le connaître encore, nous lui souhaitons tout le courage nécessaire pour accomplir ce mandat avec efficacité et humanité. Nous pouvons déjà mettre à son crédit un certain sens de la levée de «tabou», du moins

dans le domaine de l'AVS, puisqu'il a écrit qu'il serait utile d'envisager une augmentation du taux de cotisation⁶. Coauteur, avec Philippe Gnaegi et une troisième personne, d'un livre traitant des assurances sociales⁷, il semble également bien introduit dans l'appareil étatique cantonal.

Interpellé à propos de la méthodologie utilisée pour son étude, M. Carnal expliqua au journaliste de la RTS⁸ que «comme c'est un sujet très complexe, il ne servait à rien de questionner M. Tout-le-Monde. Donc, ça donne des résultats quand même assez intéressants, mais c'est en même temps une étude qui a des limites, puisque ça ne correspond pas tout à fait à la population. Mais on peut en retirer quand même quelques éléments.»

Dans le vieux débat sur la légitimité des experts, nous pensons⁹ que «l'habitant est meilleur juge de la maison que l'architecte» et qu'il est douteux que cette étude ait d'autre valeur que le titre reçu par son auteur à l'occasion de sa reddition à l'ID-HEAP.

Nous espérons que les sujets dont devra s'emparer M. Carnal ne seront pas complexes au point de devoir renoncer à consulter les acteurs du terrain et lui souhaitons un bon démarrage, en harmonie avec les valeurs républicaines de démocratie, d'écoute et de participation de M. (et Mme

aussi, pourquoi pas?) Tout-le-Monde... (sl)

⁶ «Un Jurassien pense avoir trouvé la solution pour assurer l'avenir de l'AVS», *Le Quotidien jurassien* du 9 juillet dernier.

⁷ P. Gnaegi, P.-Y. Carnal et N. Bovay, N. (2011). *Histoire et structures des assurances sociales en Suisse*. Zürich: Schulthess.

⁸ Dans le journal *Le Matin* du 23 juillet dernier.

⁹ Avec Aristote...

Appelez-moi «maître»

«Comme les parents, l'instituteur a le devoir de conduire les enfants qui lui sont confiés. Sa mission à votre égard est une continuation de celle de votre père et de votre mère. Dans l'école, le maître tient ses pouvoirs de vos parents et de l'autorité publique. L'école est en quelque sorte une autre famille dont l'instituteur est le père. Que votre maître partage avec vos parents l'amour et l'obéissance que vous leur devez, puisqu'il partage avec vos parents les peines de votre instruction. Respectez-le et ayez confiance en lui; regardez-le comme un ami (...). L'enfant qui oublie les bienfaits qu'il a reçus de son maître est un ingrat; et l'ingratitude est un vice honteux. Celui qui aime son maître profitera mieux de ses leçons et deviendra par sa bonne conduite la joie et la gloire de ses parents¹⁰.» Bonne reprise à tous et à chacun! (sl)

¹⁰ D'après L. Bornet, extrait de C.-W. Jeanneret, secrétaire du collège de La Chaux-de-Fonds, (1886). *La Patrie, lectures illustrées du degré moyen des écoles primaires*. Lausanne: Mignot. Ce document peut être téléchargé sur www.saen.ch → Educateur → Compléments → La Patrie.



Le 23 septembre 2012 marque un tournant dans l'histoire du canton de Neuchâtel. Le corps électoral neuchâtelois est en effet appelé à se prononcer sur une question cruciale, le développement de son territoire: la création d'une agglomération de plus de 100'000 habitants et une nette amélioration des liaisons avec le reste de la Suisse seront-elles acceptées par une majorité de citoyennes et citoyens neuchâtelois?

John Vuillaume

Oui au RER-transrun

RER-transrun: un projet porteur d'avenir

La clé de voûte des réformes (fiscalité, justice, santé, sécurité, formation) entreprises pour redynamiser le canton de Neuchâtel est le RER-transrun, un excellent projet, qui plus est rassembleur puisqu'il transcende les clivages géographique (Haut-Bas) et politique (gauche-droite).

Les améliorations des réseaux de transports publics optimisent la gestion du territoire et débouchent sur un développement aussi bien économique, démographique que social, profitable à l'ensemble de la population.

L'originalité de la future agglomération neuchâteloise, dont le rayonnement profitera à tout l'Arc jurassien, sera de posséder son plus grand quartier (La Chaux-de-Fonds et Le Locle) à mille mètres d'altitude et sa seconde partie au bord du lac (Neuchâtel).

Pour réaliser ce tour de force, une nouvelle liaison ferroviaire souterraine (via Cernier et le Val-de-Ruz) mettra La Chaux-de-Fonds à moins de 15 minutes de Neuchâtel, avec des cadences au quart d'heure entre Auvèrnièr et Le Locle et à la demi-heure pour les autres localités du canton.

La nouvelle transversale Neuchâtel-Cernier-La Chaux-de-Fonds aura également la vertu d'éliminer le goulet de Neuchâtel-Vauseyon, avec à la clef une augmentation des trains entre Genève-Lausanne et Bâle-Zürich et de

meilleures et plus nombreuses correspondances pour les Neuchâteloises et les Neuchâtelois.

L'excellence du projet de RER-transrun lui permettra-t-il de passer la rampe en votation populaire?

«La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent» (Camus).

Pourquoi ce qui est vrai pour nos enfants et pour nos élèves ne le serait pas aussi pour notre canton?

Des idées reçues à battre en brèche

Certains craignent que le renforcement de l'axe La Chaux-de-Fonds-Cernier-Neuchâtel ne se fasse au détriment des autres régions du canton. C'est parfaitement faux. Plus le centre est fort, plus sa périphérie l'est également. Que seraient Schwyz et Zoug sans Zurich?

Des inquiétudes déraisonnables se font jour au sujet du coût important du projet pour le canton. Il ne faut cependant pas mélanger l'argent emprunté pour faire fonctionner une collectivité publique qui vit au-dessus de ses moyens et celui utilisé pour financer de nouvelles infrastructures de transport que nous léguerons aux générations futures. Les dettes de la cigale n'équivalent pas à celles de la fourmi. Le RER-transrun n'a rien d'un «transruine», mais c'est un investissement nécessaire au développement de notre canton.

Des esprits bien intentionnés considèrent qu'il faudrait d'abord régler certains problèmes du canton, comme les

hôpitaux, les retraites ou les conditions de travail des agents de la fonction publique, avant de se lancer dans un projet aussi ambitieux que le RER-transrun. C'est mettre la charrue avant les bœufs. Comment paiera-t-on les retraites des fonctionnaires et comment pourra-t-on sensiblement améliorer les conditions de travail des enseignants et des fonctionnaires si le canton continue de connaître un dépérissement social, économique et démographique, fruit de sa périphérisation croissante que seule, à l'heure actuelle, la réalisation du projet de RER-transrun pourrait contribuer à inverser?

Un non difficile à assumer ou à justifier

Comme ce fut le cas lors de la campagne de votation sur la Transjurane, les opposants au RER-transrun seront plus ou moins explicitement stigmatisés par une partie de ses partisans: ignares ou traîtres à la patrie, idiots ou salauds. Des étiquettes difficiles à porter.

Par ailleurs, les indécis sont souvent et à juste titre convaincus par l'excellence du projet lorsqu'ils en prennent véritablement connaissance.

L'ouverture et le goût de l'avenir triompheront-ils de l'ignorance et de l'égoïsme?

Reste à espérer que, le 23 septembre prochain, «les esprits lilliputiens qui supposent leurs petitesesses chez les autres» (l'expression est de Balzac) seront minoritaires.